



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

enseignants

Question écrite n° 5064

Texte de la question

M. Frantz Taittinger souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur l'avenir des candidats reçus sur liste complémentaire au concours du CAPES. Il semblerait qu'une partie seulement des candidats ait pu être « stagiairisée ». Compte tenu du nombre d'heures supplémentaires effectuées par certains enseignants, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures il compte prendre afin que les titulaires du CAPES puissent tous obtenir un poste d'enseignement.

Texte de la réponse

Compte tenu des besoins en enseignants en mathématiques qui se font jour dans les divers rectorats et conformément aux instructions données par le ministre, les élèves de la liste complémentaire du CAPES de mathématiques seront employés soit en remplacement, soit en soutien dans les établissements du territoire métropolitain ou outre-mer. En conséquence, les candidats restant inscrits sur les listes complémentaires du CAPES de 1997 ont été admis en qualité de professeur stagiaire dans les IUFM. Leur stage s'effectuera notamment dans les ZEP ou dans des établissements retenus comme prioritaires par les rectorats.

Données clés

Auteur : [M. Frantz Taittinger](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5064

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 1997, page 3503

Réponse publiée le : 15 décembre 1997, page 4648